



Paris, le 10 février 2009

Monsieur Varèse
Maire du Vesinet
Hôtel de Ville
60 boulevard Carnot
78116 le Vésinet

A l'attention de Madame DELANOE

Votre correspondant : **Stéphanie DURANTY**
Tél : 01 40 69 29 05
Fax : 01 40 69 29 05
E-mail : stephanie.duranty@dexia.com

Objet : Proposition de remboursements anticipés temporaires

Monsieur le Maire,

Pour réaliser des économies de frais financiers, Dexia vous propose d'effectuer des remboursements anticipés temporaires sur les contrats MON260602EUR001, MON260605EUR001, MON260619EUR001, MON260620EUR001 en utilisant vos excédents de trésorerie sur l'année civile 2009.

Ce type de solution présente les avantages suivants :

- **Economie de frais financiers**

A titre indicatif et sur la base des conditions du jour, ce remboursement générerait une **économie de frais financiers estimée à 54 310 €**.

Pendant la période de remboursement temporaire, l'exécution des dispositions contractuelles relatives au paiement des intérêts est suspendue.

Par suite, l'échéance suivant la date de remise des fonds par DEXIA Crédit Local sera diminuée des intérêts courus jusqu'à la date de remise des fonds.

- **Visibilité**

Après la validation par fax, vous **connaissez avec certitude l'économie de frais financiers réalisée pour l'année 2009**. Vous vous engagez sur des bases définies par avance.

Dexia Crédit Local
1, passerelle des Reflets
Tour Dexia La Défense 2
TSA 92202
92919 La Défense Cedex - France

Tél. : +33 (0) 1 58 58 77 77
Fax : +33 (0) 1 58 58 70 00
www.dexia-creditlocal.fr
www.dexia.com

Société anonyme au capital
de 500 513 102 euros
RCS Nanterre 351 804 042
N° TVA : FR 49 351 804 042



Certifié ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités en France



- **Sécurité**

Au terme du remboursement temporaire, Dexia Crédit Local vous reverse votre prêt qui conserve les conditions contractuelles initiales. Vous ne prenez donc **aucun risque** sur le ou les prêts retenus.

- **Modalités Techniques**

Si notre proposition vous agrée, le remboursement interviendra le 16/03/2009 pour un montant de capital restant dû de 4 367 888,43 Euros et un montant d'intérêts intercalaires de 25 251,61 Euros et prendra fin au 16/11/2009, date à laquelle les fonds seront automatiquement remis à votre disposition.

DEXIA Crédit Local percevra une commission de remboursement temporaire dont le montant sera prélevé à la date d'effet du remboursement temporaire, soit le 16/03/2009. A titre indicatif et sur la base des conditions de marché du 06/02/2009 cette commission est estimée à 94 589,63 Euros.

Bien entendu, cette opération devra être préalablement autorisée par délibération de votre conseil municipal. Dès la délibération prise et devenue exécutoire, nous vous adresserons, à votre demande, une proposition définitive sur laquelle vous devrez marquer votre accord dans un délai de deux heures.

et moi-même restons à votre disposition et à celle de vos services pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Directeur Régional

Dexia Crédit Local
1, passerelle des Reflets
Tour Dexia La Défense 2
TSA 92202
92919 La Défense Cedex - France

Tél. : +33 (0) 1 58 58 77 77
Fax : +33 (0) 1 58 58 70 00
www.dexia-creditlocal.fr
www.dexia.com

Société anonyme au capital
de 500 513 102 euros
RCS Nanterre 351 804 042
N° TVA : FR 49 351 804 042



Certifié ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités en France